

MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 58 • juillet 2016

AFFRONTEMENTS À KIDAL : **L'ONU DÉNONCE LA VIOLATION DU** **CESSEZ-LE-FEU**



ILOUK : BIENTÔT UN NOUVEAU SITE DE CANTONNEMENT
DANS LA RÉGION DE GAO

FORMATION DES FSM EN "GESTION DES CRISES ET
CATASTROPHES NATURELLES"

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX**

SOMMAIRE

DANS CE NUMÉRO

- 3 ILOUK : BIENTÔT UN NOUVEAU SITE DE CANTONNEMENT DANS LA RÉGION DE GAO
- 4 LA MINUSMA ÉVALUE LES BESOINS DU MÉCANISME OPÉRATIONNEL DE COORDINATION (MOC) DE TOMBOUCTOU
- 5 FORMATION DES FSM EN "GESTION DES CRISES ET CATASTROPHES NATURELLES"
- 6 DISTRIBUTION D'EAU POTABLE AUX RÉSIDENTS DE LA VILLE DE GAO
- 7 L'ACTUALITÉ DE LA MINUSMA EN BREF
- 9 COMMUNIQUÉS



Adoptez l'éco-attitude
N'imprimez ce document
que si cela est nécessaire !

ILOUK : BIENTÔT UN NOUVEAU SITE DE CANTONNEMENT DANS LA RÉGION DE GAO



Une mission conjointe du Bureau de la MINUSMA à Gao s'est rendue, le 21 juillet dernier, à Ilouk (Commune de Tilemsi, Région de Gao) où, un site de cantonnement est en construction dans cette localité. La délégation pilotée par la section Désarmement Démobilisation et Réinsertion, était composée des sections des Affaires Civiles, des Analyses, des Militaires Observateurs, de la Section de la Stabilisation et du Relèvement, de l'Information publique et de la Communication. Deux ingénieurs de l'UNOPS (Bureau des Nations Unies pour les services d'Appui aux Projets) étaient également dans la délégation.

C'est aux environs de midi que la délégation est arrivée à Ilouk, un petit village situé à environ 90 kilomètres de la commune urbaine de Gao. A la descente de l'hélicoptère, on pouvait voir le contingent Bangladais mener son action civilo-militaire, qui consistait à soigner les pâturages, pendant que les autres casques bleus sécurisaient les lieux. Plus loin, on pouvait apercevoir les quelques rares maisons et les deux points d'eau de la localité. Dix minutes de marche plus tard, la délégation a été reçue par le maire de la commune de Tilemsi, des conseillers municipaux et des représentants de la CMA.

« Nous sommes très heureux de recevoir la MINUSMA ici à Ilouk dans le cadre de la construction du site

de cantonnement. Nous vous avons attendu pour que les travaux commencent » a lancé le maire de la commune de Tilemsi, M. Almoumine Ag Kiyou.

Après le mot de bienvenu du maire, l'Officier de la Section DDR de la MINUSMA, Masatomo Nao Yamaguchi a fait la genèse des 24 sites de cantonnement retenus dans l'accord de paix et de réconciliation. « Notre section a pour mission d'exécuter les points retenus par le Comité Technique de Sécurité (CTS). Nous sommes venus avec nos collègues d'UNOPS pour vous présenter le plan du site de cantonnement et vous donner toutes les informations à propos du projet, » a déclaré M. Masatomo.

Comme les 23 autres sites de cantonnement, celui d'Ilouk est mesure 320 mètres de longueur et 150 de largeur. Il comportera deux salles de classe, un dispensaire, deux bureaux d'enregistrement des combattants, une cuisine, huit hangars dont chacun entouré par 16 tantes et un forage pour l'eau potable.

Le site de cantonnement a été construit de telle sorte qu'il puisse servir être utile à la communauté après le processus de DDR, afin qu'il serve pour abriter les services sociaux de base tels qu'une école ou encore un Centre de santé communautaire. La réalisation de ce camp coutera 750 000 dollar américains et aura une capacité d'accueil de 750 ex combattants.

LA MINUSMA ÉVALUE LES BESOINS DU MÉCANISME OPÉRATIONNEL DE COORDINATION (MOC) DE TOMBOUCTOU



Le 12 Juillet, le Commandant de la Force, le Général de Division Michael Lollsgaard, s'est rendu à Tombouctou pour faire une première évaluation des besoins du Mécanisme Opérationnel de Coordination (MOC) dans la région. Ce mécanisme a pour objectif de prévenir et de réduire tout vide sécuritaire avant, pendant et après le processus de cantonnement et de DDR (Désarmement, Démobilisation et Réinsertion).

Selon les dispositions de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, le MOC a été créé sous l'égide de la Commission Technique de Sécurité (CTS). Le MOC conduit le redéploiement progressif des Forces de Défense et de Sécurité du Mali (FDSM) dans l'ensemble des régions du Nord. Ces forces redéployées devront inclure un nombre significatif de personnes originaires des régions du Nord, y compris dans le commandement, de façon à conforter le retour de la confiance et faciliter la sécurisation progressive de ces régions. Le MOC est chargé de planifier et de conduire les patrouilles mixtes incluant proportionnellement des éléments des FDSM, des éléments de la CMA et de la Plateforme avec, si nécessaire et si possible, l'appui de la MINUSMA et des forces internationales en présence. Avec la CTS, le MOC est appelé à présenter un plan de mise en œuvre des arrangements sécuritaires pour le Nord du Mali, dans lequel les patrouilles mixtes auront un rôle primordial dans la sécurisation du processus de cantonnement et de démobilisation. « Nous souhaitons que le MOC puisse commencer les patrouilles mixtes au plus vite. Le défi est de trouver tout l'équipement nécessaire. La

MINUSMA continuera l'appui au Gouvernement, même à travers des plaidoyers à l'endroit de la communauté internationale, » a déclaré le Commandant de la Force de la MINUSMA, le Général Lollsgaard.

Au cours de son périple sur le terrain, le Général Lollsgaard, également Président de la CTS, a échangé avec les différents acteurs de ce processus, avant de visiter le site qui doit abriter le camp du MOC. Ce futur camp accueillera le bataillon chargé de mener les patrouilles mixtes dans la région. Selon ce qui a été convenu au sein de la CTS, un groupe de travail se rendra à Tombouctou le 22 juillet pour évaluer les besoins matériels du camp dont les travaux devraient commencer au mois d'août 2016.

Ainsi, le premier bataillon du MOC sera bientôt établi à Gao ; suivront ceux de Tombouctou et de Kidal. Chaque bataillon sera composé de 600 éléments, répartis équitablement entre les FAMa, la Plateforme et la CMA. Pour sa part, le chef du bureau régional du MOC de Tombouctou, le Colonel Najim Mohamed Ould, a souligné que le MOC sera chargé de la sécurisation de la région de Tombouctou, et notamment des sites de cantonnement. « **Aujourd'hui, nous sommes tous inscrits dans la logique de l'Accord et le MOC est un outil très précieux dans sa mise en œuvre. Nous voulons que tout le monde aide le MOC à s'installer et surtout lui donne les renseignements nécessaires pour assurer la sécurité. Les fils de cette région seront représentés dans le MOC et ce seront eux les premiers à vouloir garantir la paix,** » a-t-il conclu.

FORMATION DES FSM EN "GESTION DES CRISES ET CATASTROPHES NATURELLES"



14 Agents de la Police Nationale, de la Gendarmerie, de la Garde Nationale, de la Protection Civile et de l'Administration Pénitentiaire, ont suivi une formation en « gestion des crises et des catastrophes naturelles ». Organisée par la Police des Nations Unies (UNPOL/MINUSMA), du 11 au 15 juillet 2016, la formation s'est tenue à la préfecture de Tombouctou. Une activité qui s'inscrit dans le cadre du plan annuel de renforcement des capacités qu'UNPOL/MINUSMA a élaboré conjointement avec les responsables des différents corps des Forces de Sécurité du Mali.

Une semaine durant, les stagiaires ont approfondi leurs connaissances sur les thématiques comme : "Genèse, évolution et domaine de la Protection civile" ; "Politique et pratique maliennes de Protection civile" ; "Droit International de la Protection civile" ; "Analyse et gestion des risques". A l'issue de cette formation, les stagiaires se disent mieux éclairés sur la thématique de ladite formation. « Cette initiative va nous aider à améliorer nos prestations de façon professionnelle, en faisant des analyses de situations et de prendre des mesures selon la menace et son niveau de dangerosité. Nous sommes déterminé à sauver des sauver, » a déclaré le lieutenant Amadou Diarra, Protection Civile.

La cérémonie d'ouverture, a réuni le Directeur régional de la Protection Civile, les représentants du Commissaire de Police de Tombouctou, du commandant de la Légion de Gendarmerie, du commandant de la Garde Nationale ainsi que du Commandant régional d'UNPOL. « La MINUSMA à travers la composante UNPOL poursuivra ses efforts d'accompagnement aux Forces de Sécurité malienne dans le cadre du renforcement de leurs capacités, partie intégrante de la résolution 2295 du nouveau mandat de la Mission des Nations Unies au Mali, » a souligné Sami Cherif, Commandant régional UNPOL/MINUSMA à Tombouctou.

M. Adama Koné, Directeur Régional de la Protection Civile de Tombouctou a renouvelé sa reconnaissance à la MINUSMA pour son appui et son accompagnement aux maliens pour la recherche d'une paix définitive au Mali. « Cette formation va vous permettre une meilleure appréhension des différents mécanismes (techniques et tactiques) de la gestion et de la prévention des crises et des catastrophes naturelles. Je vous invite à en profiter pour transmettre les connaissances acquises à vos frères d'armes, dans vos Unités respectives, » a-t-il souligné en s'adressant aux récipiendaires.

DISTRIBUTION D'EAU POTABLE AUX RÉSIDENTS DE LA VILLE DE GAO



En mai, alors que la saison sèche pesait sur la ville de Gao, les autorités locales ont demandé l'appui de la MINUSMA pour fournir de l'eau potable aux résidents de la ville et à leur bétail qui en avait grand besoin.

Ainsi, depuis la mi-mai, la Force de la MINUSMA effectue la distribution d'eau potable aux habitants de la ville ; elle continuera de le faire aussi longtemps que la demande sera exprimée.

« NOUS AVONS DISTRIBUÉ AUX HABITANTS UN TOTAL DE 20 000 LITRES D'EAU EN DEUX JOURS »

Depuis le début de l'année, ce sont plus de 360 000 litres d'eau qui ont été distribués par la Force de la MINUSMA ; des opérations qui ont vu la participation des Casques bleus de quatre pays différents soit le Bangladesh, le Cambodge, le Sénégal et la Chine.

Dernière unité à prêter main forte, la Force de protection chinoise a fourni le 16 juillet dernier une assistance au Quartier 7 de la ville de Gao. **« Nous avons distribué aux habitants un total de 20 000 litres d'eau en deux jours, »** a indiqué le Lieutenant-colonel Sun Yu, commandant de la compagnie de protection du contingent chinois de la MINUSMA pour le secteur de Gao. **« Nous avons rempli notre citerne d'eau avec de l'eau potable à partir de notre usine de traitement de l'eau, puis avec l'aide d'un contact local, nous nous sommes rendus dans le quartier ciblé. Nous avons été chaleureusement accueillis par la population locale, très heureuse de**

recevoir l'eau, » a-t-il ajouté.

Élément clé de l'opération, l'unité de l'armée malienne locale qui a fourni le soutien en transport, faisant de cette opération un effort local et international.

« Le mandat de la MINUSMA stipule qu'elle doit aider la population locale où et quand cela est possible avec les moyens et les unités disponibles au sein de la Force. Ce plan de distribution d'eau s'inscrit dans cette partie du mandat de la MINUSMA, et nous sommes heureux d'aider nos voisins de la ville de Gao, où nous vivons également, » a déclaré le commandant du secteur Est, le général de brigade Mustafa Rusho, du Bangladesh. **« Nous allons continuer à faire ce que nous pouvons pour aider la population locale dans les régions de Gao et Ménaka avec les ressources dont nous disposons, dans les limites de notre mission et en l'application de l'accord de paix, »** a-t-il conclu.

EN BREF

25 JUILLET

Ce lundi 25 juillet, le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Mahamat Saleh Annadif a effectué une visite aux autorités du Niger.

C'est à 15h00 heure locale, que l'avion du Chef de la MINUSMA, Mahamat S. Annadif s'est immobilisé sur le tarmac de l'aéroport international Diori Hamani de Niamey.

Après avoir rencontré le Premier ministre M. Brigi Rafini, M. Annadif a été reçu en audience par le Président de la République, Son Excellence M. Mahamadou Issoufou.

Chef de la MINUSMA depuis le mois de janvier 2016, M. Annadif se devait de s'entretenir avec les plus hautes autorités du Niger qui selon lui : "est un pays frontalier du Mali, l'un des plus grands contributeurs de troupes de la MINUSMA, mais aussi, ce que je peux appeler un pays de front de la lutte contre le terrorisme." Cette visite était donc pour le Représentant Spécial, une occasion d'échanger et de prendre conseil auprès des autorités nigériennes, quant à la conduite de sa mission.

En fin d'après midi, le Représentant Spécial a regagné Bamako.



26 JUILLET

Le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU et Chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Annadif, reçu aujourd'hui en audience par SEM Modibo KEITA, Premier Ministre du Mali. Les échanges ont porté sur la situation dans le nord du pays.



27 JUILLET

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, a reçu aujourd'hui, le 27 juillet, le Représentant Spécial de l'Union Européenne pour le Sahel, S.E.M. Angel Losada et sa délégation. Les discussions ont notamment porté sur le processus de paix malien et la situation dans le nord du pays.





KIDAL

COMMUNIQUÉS

21 JUILLET : LA MINUSMA APPELLE À LA CESSATION IMMÉDIATE DES HOSTILITÉS À KIDAL

Bamako, 21 juillet 2016 - Des combats violents ont éclaté dans la ville de Kidal aujourd'hui vers 16h30 entre des éléments des deux mouvements signataires de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali. Des armes lourdes, y compris des mortiers, ont été utilisées lors des confrontations.

La MINUSMA condamne fermement ces affrontements qui constituent une violation du cessez-le-feu. Elle appelle les responsables de ces confrontations à mettre fin immédiatement aux hostilités et tenir leurs engagements, conformément à tous les accords que leurs mouvements ont signé. La MINUSMA déplore vivement que ces combats aient mis en danger la population civile.

La MINUSMA a pris des dispositions pour assurer la protection de la population civile et la défense de son Mandat. Elle utilisera à cette fin tous les moyens nécessaires conformément à la Résolution 2295 (2016) du Conseil de sécurité des Nations unies.

La MINUSMA exhorte les dirigeants des deux mouvements d'assurer sans délai le retour au calme, le respect par leurs éléments, partout où ils sont présents au Mali, des engagements auxquels ils ont souscrit et de leurs obligations en terme de protection des civils conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité et du droit international applicable.

La MINUSMA s'engage à accompagner une enquête indépendante en vue de situer les responsabilités.

23 JUILLET : DÉCLARATION ATTRIBUABLE AU PORTE-PAROLE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LE MALI

Le Secrétaire général condamne les récents combats survenus les 21 et 22 juillet à Kidal, au Mali, qui ont opposé deux groupes armés signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Il déplore cette première violation du cessez-le-feu depuis septembre 2015, qui a eu lieu au moment où les parties signataires progressaient vers l'établissement d'une autorité intérimaire dans les régions du nord.

Il appelle les responsables des deux groupes armés signataires à restaurer le calme et leur rappelle leurs engagements et obligations concernant la protection des civils, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et du droit international.

A ce moment crucial pour le processus de paix, le Secrétaire général encourage les parties signataires à prendre les mesures nécessaires à la rapide et complète mise en œuvre de l'accord de paix, y compris la mise en place des autorités intérimaires et des arrangements sécuritaires.

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) continuera de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la protection de la population civile et la mise en œuvre de son mandat, y compris en ce qui concerne la restauration de l'autorité de l'Etat, conformément à la résolution 2295 (2016) du Conseil de sécurité des Nations Unies.



Bamako
106.6

MIKADO FM

La radio qu'on aime !



MINUSMA



www.youtube.com/minusma



www.flickr.com/photos/minusma



twitter.com/UN_MINUSMA



www.facebook.com/minusma

<http://minusma.unmissions.org>

